


Les animaux protégés sont en danger :
NON à la révision inacceptable de la Loi sur la chasse (LChP)

Le lagopède alpin (<i>Lagopus muta</i>) ↔ Révision LChP		
Statut au niveau mondial (IUCN)	Non menacé	 <p>Photo : Rolf et Sales Nussbaumer</p>
Statut dans le cadre de la Convention de Berne (Europe)	Annexe III (protégé)	
Statut en Suisse	Liste rouge : potentiellement menacé (NT) <i>Espèce prioritaire pour les mesures de conservation des espèces</i> LChP : espèce pouvant être chassée selon art. 5 al. 1 LChP	
Population en Suisse	12 000 – 18 000 couples nicheurs	
Répartition en Suisse	Alpes (de 1800 à 3000 m)	
Conflits	Aucun	
Situation actuelle dans la Loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP)		
<p>Espèce pouvant être chassée selon l'art. 5 al. 1 LChP. Chaque année, près de 400 lagopèdes alpins sont victimes de la chasse dans quatre cantons suisses, dont près de la moitié dans les Grisons.</p> <p>La chasse au lagopède alpin est purement sportive et récréative, car il n'y a aucune nécessité de réguler cette espèce.</p> <p>En 2016, l'exécutif du canton du Valais, qui enregistre le plus grand nombre d'oiseaux abattus, a communiqué au Grand Conseil que la chasse aux tétraonidés (lagopède alpin, tétras-lyre) rapportait près 75 000 CHF par année. On se rappelle que le même canton avait pareillement monnayé des permis de chasse au bouquetin, notamment à des amateurs de chasse au gros gibier étrangers.</p>		
Que va changer la nouvelle loi ?		
<p>Rien. La révision offrait une occasion de protéger l'espèce, mais elle n'a pas été saisie. On aurait pu clarifier par des analyses fondées les effets de la chasse sur la population de lagopèdes alpins et examiner sérieusement les implications concrètes d'un statut de protection. L'enjeu était crucial pour le lagopède alpin, car ses effectifs ont déjà nettement diminué ; il y a lieu de redouter que le changement climatique rende inhabitables de larges portions de son aire de répartition actuelle, causant une hécatombe au sein de l'espèce.</p>		
Menaces pour les lagopèdes alpins actuellement – et avec la nouvelle loi		
<p>Le lagopède alpin est de plus en plus perturbé par les activités de loisirs (randonnée à ski et à raquette, parapente) ; il souffre également du rétrécissement de son habitat (colonisation de ses zones de repli par les infrastructures touristiques, élévation de la température le forçant à trouver refuge près des sommets et entraînant une fragmentation des milieux qui lui sont propices). Les chercheurs du ZHAW ont analysé des déjections de lagopèdes récoltées dans des régions très touristiques et y ont décelé des taux anormalement élevés de cortisol, l'hormone du stress, en comparaison avec les oiseaux vivant dans des zones plus reculées. La chasse est aussi une forme de perturbation, d'autant plus lorsqu'elle se déroule dans des régions peu fréquentées, souvent en compagnie de chiens en liberté.</p>		

Les animaux protégés sont en danger :
NON à la révision inacceptable de la Loi sur la chasse (LChP)

Même si la chasse n'est pas le principal danger qui guette sur le lagopède alpin, elle ne se justifie d'aucune manière à l'encontre d'une espèce potentiellement menacée ; elle peut en outre réduire à néant les mesures de protection (zones de tranquillité pour la faune, pâturage extensif, mesures sylvicoles). Les organisations de protection de la nature demandent donc depuis longtemps l'interdiction de la chasse au lagopède alpin.

Images à télécharger

<https://jagdgesetz-nein.ch/medias/>



Contacts / renseignements

Sarah Pearson Perret, Pro Natura, 079 688 72 24, Sarah.PearsonPerret@pronatura.ch

François Turrian, BirdLife Suisse, 079 318 77 75, francois.turrian@birdlife.ch

Océane Dayer, WWF Suisse, 076 615 71 70, oceane.dayer@wwf.ch

Isabelle Germanier, Groupe Loup Suisse, 079 652 28 49, romandie@gruppe-wolf.ch

www.loi-chasse-non.ch